

Zeitschrift:	Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber:	Organisation des Suisses de l'étranger
Band:	51 (2024)
Heft:	3: Dayana Pfammatter, première yodleuse à avoir étudié son art à l'université
Rubrik:	Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Impressum

La «Revue Suisse», le magazine des Suisses-ses de l'étranger, paraît pour la 49e année six fois par an en français, allemand, anglais et espagnol, en 13 éditions régionales, avec un tirage total de 431 000 exemplaires, dont 253 000 électroniques.

Les nouvelles régionales de la «Revue Suisse» paraissent quatre fois par an.

La responsabilité du contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ni celle de l'organisation éditrice.

Tous les personnes enregistrées auprès d'une représentation suisse reçoivent le magazine gratuitement. Les personnes non inscrites auprès d'une représentation suisse en tant que Suisses-ses de l'étranger peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–).

ÉDITION EN LIGNE
www.revue.ch

DIRECTION ÉDITORIALE
Marc Lettau, rédacteur en chef (MUL)
Stéphane Herzog (SH)
Theodora Peter (TP)
Susanne Wenger (SWE)
Paolo Bezzola (PB, représentant DFAE)

PAGES D'INFORMATIONS OFFICIELLES
DU DFAE
La responsabilité éditoriale de la rubrique «Nouvelles du Palais fédéral» est assumée par la Direction Consulaire, Innovation et Partenariats, Effingerstrasse 27, 3003 Berne, Suisse.
kdip@eda.admin.ch | www.eda.admin.edu

ASSISTANTE DE RÉDACTION
Nema Bliggensstorfer (NB)

TRADUCTION
SwissGlobal Language Services AG,
Baden

DESIGN
Joseph Haas, Zurich

IMPRESSION
Vogt-Schild Druck AG, Derendingen

ÉDITRICE
La «Revue Suisse» est éditée par l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE).
Adresse postale de l'édition, de la rédaction et du sponsoring: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne.
revue@swisscommunity.org
Tél. +41 31 356 61 10
Coordinées bancaires:
CH97 0079 0016 1294 4609 8 / KBBECH22

CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION
26 mars 2024

CHANGEMENT D'ADRESSE
Veuillez communiquer tout changement à votre ambassade ou à votre consulat. La rédaction n'a pas accès à vos données administratives.



Élections au «Parlement» de la Cinquième Suisse: comment l'Australie a révolutionné le processus électoral

En 2023, le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) a mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer des directives pour des élections numériques démocratiques. L'objectif est d'améliorer la représentativité du CSE. Le groupe de travail s'appuie notamment sur des expériences issues de pays dans lesquels des élections directes ont déjà été organisées. Par exemple l'Australie, où l'élection du CSE s'est faite en ligne en 2017, dans le cadre d'un projet pilote.

L'Australie compte la troisième plus grande communauté de Suisses de l'étranger hors d'Europe. Elle possède quatre sièges au CSE. Avant 2017, la nomination et l'élection des délégués était essentiellement une affaire interne, tranchée par des comités ou les présidents de quelques associations suisses.

Les élections de 2017 ont révolutionné ce processus à trois égards. Premièrement, l'appel à candidature a atteint tous les Suisses qui avaient fourni leur adresse e-mail au consulat général auprès duquel ils étaient inscrits. Deuxièmement, 14 800 personnes ont ainsi pu donner leur voix, soit tous les Suisses de plus de 18 ans dont le consulat connaissait l'e-mail. Et troisièmement, les élections ont été organisées par voie électronique, au moyen de la plate-forme d'e-voting du canton de Genève, alors encore disponible.

Avant les élections, plusieurs plates-formes de communication locales ont été utilisées, mais c'est le consulat général qui a permis d'atteindre le plus grand nombre de personnes. Il a envoyé deux e-mails à tous les citoyens ayant le droit de vote: d'abord un appel à candidature, puis une invitation à voter.

Le résultat a été remarquable. Pour la première fois, le nombre de candidats a dépassé le nombre de sièges vacants, et même du double. Finalement, 1100 citoyens suisses ont voté, ce qui correspond à une participation de 7,4 %. Ce chiffre peut paraître modeste, mais il représente une nette augmentation par rapport à la participation antérieure, qui atteignait entre 0,05 % et 0,3 % selon les estimations.

Lorsqu'une élection ouverte compte plus de candidats que de sièges disponibles, une concurrence émerge: si les candidats veulent engranger des voix, ils doivent démontrer qui ils sont, ce qu'ils défendent et ce qui les rend aptes à la fonction convoitée. Ce qui les soumet à une certaine pression, certes, mais donne aussi aux votants la possibilité d'effectuer un vrai choix.



En Australie, un projet pilote a révolutionné le processus électoral au Conseil des Suisses de l'étranger: 14 800 Suisses ont eu la possibilité de voter, et plus seulement quelques représentants d'associations. Photo iStock

Bilan: 14 800 personnes ayant pu voter, cette élection n'a plus été uniquement l'affaire d'un petit nombre d'associations. Globalement, le projet pilote de 2017 a fourni aux Suisses d'Australie l'excellente occasion d'élire leurs délégués de manière démocratique et, ainsi, d'améliorer nettement la légitimité de ceux-ci. Sur la base des expériences faites, l'Australie prévoit de proposer un processus de vote numérique et démocratique en 2025.

CARMEN TROCHSLER, DÉLÉGUÉE DU CSE, AUSTRALIE

Pour tout commentaire ou question à ce sujet, veuillez écrire à: workgroup.osa@outlook.com

L'«outil» est prêt

Un système de vote électronique développé par la Haute école spécialisée bernoise et ayant passé plusieurs tests avec succès pourrait être utilisé pour l'élection numérique du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE). La nouveauté a été présentée le 14 mars 2024 par le groupe de travail mis en place par le CSE à l'occasion d'une séance d'information au Palais fédéral à Berne. Eric Dubuis, professeur à la Haute école spécialisée bernoise et spécialiste du vote électronique, y a déclaré que le système serait mis à la disposition du CSE pour son élection. En d'autres termes, celui-ci n'aurait presque rien à débourser. Au nom du groupe de travail, Noel Frei a quant à lui formulé l'espérance qu'un aussi grand nombre de régions que possible manifesteraient à présent de l'intérêt pour ce système. Vous découvrirez des photos de la réunion dans notre édition en ligne, sur www.revue.ch.

(MUL)